



APPEL D'OFFRES

Mise à jour d'une recherche sur le parcours vers la résidence permanente de la population étudiante internationale des établissements d'enseignement postsecondaire en contexte francophone minoritaire

1 Contexte

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe les établissements d'enseignement postsecondaire (ÉEP) en contexte francophone minoritaire. Elle maintient des liens de collaboration entre ses membres en matière de formation et de recherche, représente leurs intérêts communs en s'associant à des partenaires nationaux, et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

L'Association a reçu un financement d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour actualiser une étude qui a permis de documenter et de comprendre les obstacles rencontrés par une clientèle croissante au sein de ses établissements membres : la population étudiante internationale (PÉI¹) d'expression française.

Pour consulter l'étude initiale, publiée en 2020 : [Projet de priorité à la recherche et à l'analyse portant sur l'établissement des étudiants internationaux sélectionnés dans les communautés francophones en situation minoritaire \(CFSM\)](#)

2 Objectifs du projet

L'actualisation de l'étude de 2020 a comme principal objectif de fournir des données fiables et à jour qui permettront à l'ACUFC, à ses membres et à ses partenaires de mettre en place une stratégie d'amélioration des services destinés aux personnes souhaitant immigrer de façon permanente dans les CFSM. Ces données pourront être partagées avec le Programme d'appui à l'immigration francophone d'IRCC.

¹ Selon le contexte, PÉI peut désigner des personnes ou l'ensemble de la population étudiante internationale.

L'étude permettra aux parties prenantes de :

1. Comprendre les défis que rencontre la population étudiante internationale pendant tout son parcours, particulièrement en vue de sa transition vers la résidence permanente;
2. Se doter d'une liste d'actions qui auront le potentiel de surmonter les défis rencontrés par la population étudiante internationale;
3. Disposer de données à jour sur la population étudiante internationale dans les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

La mise en place de ce projet tiendra compte des nouveaux éléments de contexte en matière de politique d'immigration (programmes et restrictions) et de la croissance de la population étudiante internationale dans le réseau de l'ACUFC depuis la dernière étude parue en 2020.

3 Paramètres du projet

L'ACUFC est à la recherche d'une entité experte en immigration qui mènera, en collaboration, l'actualisation de l'étude de 2020, ciblant la population étudiante internationale de ses membres depuis 2020 jusqu'à aujourd'hui.

L'entité peut être une personne consultante indépendante, une société à but lucratif ou non lucratif ou toute autre structure offrant des services de qualité sur le marché.

La proposition de projet fournie doit comprendre, au minimum :

1. Une stratégie pour la mise à jour de l'étude de 2020;
2. Un plan de projet détaillé;
3. Un plan de communication avec les personnes et groupes participants;
4. Un plan d'évaluation du projet.

La stratégie devra s'appuyer sur une approche analytique ACS Plus² et comprendre des activités de consultation auprès des groupes participants suivants :

1. **La communauté de pratique**

La communauté de pratique établie par l'ACUFC sera sollicitée pour agir comme comité consultatif dans la réalisation de la mise à jour de l'étude. Celle-ci a été conçue afin de développer une compréhension mutuelle des défis que rencontre la population étudiante internationale tout au long de son parcours jusqu'à la résidence permanente,

² ACS Plus : L'Analyse comparative entre les sexes Plus est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Pour plus d'informations, consulter <https://immigrationfrancophone.ca/fr/strategie-communautaire/le-renforcement-de-la-capacite-de-ac-s-plus/>.

tout en tenant compte des facteurs de l'intersectionnalité et des différences régionales. L'étude proposera de nouvelles recommandations sur lesquelles la communauté de pratique pourra agir.

2. **Services des établissements d'enseignement postsecondaire**

La perspective des fournisseurs de services des ÉEP contribuera à l'étude dans le but d'identifier les lacunes ou écarts présents dans les services, ainsi qu'identifier des pratiques innovantes en ce qui a trait à l'accompagnement de la PÉI dans son parcours du pré-départ vers la résidence permanente.

3. **Fournisseurs de services de la communauté**

L'étude intégrera également la perspective de divers intervenants et fournisseurs de services directs et indirects, qui était relativement absente de l'étude réalisée en 2019-2020, notamment RDÉE Canada et la FCFA.

4. **Population étudiante internationale**

Les membres de la communauté de pratique représentant un ÉEP pourront faciliter le contact avec leur PÉI inscrite et diplômée depuis 2020, sous forme de questionnaire, de séance de travail, de groupe de discussion ou d'une autre activité proposée par l'entité experte sélectionnée pour colliger les nouvelles données.

Les consultations pourront prendre la forme d'entrevues individuels, de groupes de travail, de groupes de discussion, de panels d'experts, etc.

L'étude comprendra des constats reposant sur les perspectives étudiantes, institutionnelles et communautaires et une liste de recommandations, par le biais d'une enquête du terrain et d'une cartographie à jour des services offerts par les ÉEP et fournisseurs de services de la communauté. Cette enquête aura pour but de :

1. Mettre à jour la cartographie des services offerts par les ÉEP et fournisseurs de services pendant le parcours de la PÉI;
2. Identifier les bonnes pratiques existantes selon la participation et le taux de satisfaction de la PÉI;
3. Relever l'efficacité et l'accessibilité des services et des modes de communication auprès de la PÉI;
4. Proposer des améliorations de services et de mode de communication alignées avec les besoins et tendances actuelles de la PÉI.

Précisions

Certains facteurs devront être ciblés, tels que : cycle d'études, âge, genre, pays d'origine, possession ou non d'un visa de résidence temporaire ou d'un permis de travail, durée du séjour au Canada, motivation principale, connaissance de la région.

Les consultations avec la PÉI devront comprendre, aux fins de statistiques, la cueillette des données suivantes : genre; pays d'origine; nom du programme d'études en cours; nom de l'établissement fréquenté (collège ou université).

Les consultations avec les ÉEP devront prévoir, entre autres, la cueillette des données suivantes : la proportion de PÉI sur le campus, la croissance de cette population depuis 2020.

Les sollicitations à participer aux activités de consultation seront facilitées par les ÉEP. Une précision des données à recueillir pourra s'ajouter selon les limites du budget (voir 6. Budget).

4 Résultats attendus

À l'issue de ce projet, les parties prenantes auront accès à des données leur permettant de :

1. Déterminer les changements et les réalités de la population étudiante internationale d'expression française au sein des établissements membres;
2. Analyser les réalités des établissements d'enseignement postsecondaire face aux besoins évolutifs de cette population;
3. Améliorer les modes de prestation de services en fonction des pratiques et besoins réels de cette population;
4. Développer des stratégies et des recommandations qui servent à renforcer les ÉEP et les fournisseurs de services de la communauté.

5 Calendrier et produits livrables

Le mandat devra débuter au plus tard le 1^{er} novembre 2025 et se terminer avant le 1^{er} avril 2027.

Le calendrier des principaux jalons est le suivant :

Jalons	Dates prévues
Signature du contrat	Jour 1
Réunion de lancement du projet	Semaine 1
Aperçu de l'approche, de la démarche méthodologique et du plan de travail	Semaine 2
Plan de travail, stratégie de communication et plan d'évaluation	15 décembre 2025
<i>Rapport d'étape narratif 1</i>	<i>10 février 2026</i>

Jalons	Dates prévues
Cartographie des services	31 mars 2026
<i>Rapport d'étape narratif 2</i>	<i>10 septembre 2026</i>
Rapport de l'enquête de terrain	15 octobre 2026
<i>Rapport d'étape narratif 3</i>	<i>10 décembre 2026</i>
Version préliminaire du rapport	1e février 2027
Rapport final	31 mars 2027

Les définitions des principaux livrables sont présentées ci-dessous :

Plan de travail :

Le plan de travail présente le cadre de l'étude, la méthodologie employée et les étapes de la réalisation du projet.

Cartographie des services et rapport d'enquête de terrain :

(1) La mise à jour d'une cartographie des services offerts par les ÉEP et par les fournisseurs de services de la communauté et (2) un rapport présentant les résultats d'une enquête ayant pour but de recenser les types de services offerts alignés avec les besoins actuels de la PÉI pendant son parcours, les écarts ou lacunes présents, l'analyse des modes de communication, de son accessibilité et de son utilisation réelle auprès de la PÉI. Les consultations doivent comprendre des entretiens avec les ÉEP et les fournisseurs de service à l'établissement directs et indirects de la communauté. Le rapport doit proposer des améliorations basées sur ces consultations.

Rapports d'étape narratifs :

Ces rapports présentent l'état d'avancement de l'étude. Ils doivent identifier les progrès accomplis et présenter les données recueillies à ce jour. Ces rapports seront utilisés pour notre reddition de compte au bailleur de fonds.

Version préliminaire du rapport :

La version préliminaire de l'étude comprend toutes les données et les analyses nécessaires, accompagnées d'une discussion complète et claire et des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Rapport final :

Le rapport final doit avoir tenu compte de tous les commentaires et de toutes les questions formulées après l'examen de la version préliminaire du rapport, et contenir toutes les données et analyses nécessaires accompagnées d'une discussion complète et claire et des conclusions reposant sur les résultats de l'étude.

Outre les versions préliminaire et finale du rapport et des ensembles de données, le fournisseur doit remettre à l'ACUFC, sur demande, les copies papier et électroniques de tout texte, note, image, sondage, donnée brute et feuille de calcul qu'il a utilisés pour l'exécution du contrat.

Toutes les copies électroniques des rapports doivent être présentées en format Microsoft Word, tandis que toutes les données et les feuilles de calcul à l'appui, avec les liens, les calculs et les équations, doivent être présentées en format Microsoft Excel. Le fournisseur doit lister de façon exhaustive les sources d'information consultées.

6 Budget

Il est attendu des soumissionnaires qu'ils proposent un budget de montant forfaitaire (distinguant honoraires et dépenses prévues) de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont l'ACUFC dispose pour la réalisation de ce projet est de **100 000 \$** (hors taxes) sur 2 ans, soit la somme de 50 000 \$ devant être facturée avant le 31 mars 2026 et la somme de 50 000 \$ devant être facturée avant le 31 mars 2027.

Certaines précisions peuvent être fournies par les soumissionnaires hors du cadre de l'appel d'offres et doivent être contenues dans les limites du budget ci-haut. Dans les contrats offerts par l'ACUFC, la concurrence a toujours lieu au niveau de la qualité des produits livrés et non au niveau du prix.

7 Modalités de paiement

Le fournisseur sera rémunéré pour ses services selon les jalons suivants :

- 30 % à l'acceptation du plan de travail par l'ACUFC;
- 20 % à la remise de la cartographie des services;
- 20 % à la remise du rapport de l'enquête de terrain;
- 20 % à l'acceptation du rapport préliminaire par l'ACUFC;
- 10 % à l'acceptation du rapport final par l'ACUFC.

Étant donné les modalités de l'accord de contribution entre IRCC et l'ACUFC, le rapport final doit être remis au 31 mars 2027. Aucun prolongement ne sera accordé.

8 Exigences linguistiques

La langue de travail de l'ACUFC est le français. Les communications se feront en français lors de toutes les étapes de mise en œuvre du projet. L'ensemble des documents et rapports afférents au projet devra également être produit en français.

9 Compétences recherchées

Afin de mener à bien cette étude, il est entendu que la personne ou l'organisme soumissionnaire doit posséder les qualifications suivantes :

- Qualifications académiques liées aux sciences humaines et sociales ou à des domaines équivalents;
- Expérience démontrée dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives;
- Expérience reconnue dans la rédaction de rapports techniques et complexes;
- Connaissance du dossier de l'immigration francophone en contexte minoritaire;
- Connaissance des communautés francophones en situation minoritaire au Canada;
- Capacité de travailler en français et en anglais.

10 Détail des propositions

Les propositions doivent inclure les éléments suivants :

1. Présentation du soumissionnaire (consultant·e expert·e, firme ou bureau d'étude);
2. Liste de projets réalisés par le soumissionnaire qui sont pertinents à cette étude;
3. Approche et méthodologie envisagées;
4. Calendrier des principales étapes suggérées;
5. Budget estimé (distinguant honoraires et dépenses prévues);
6. Consultant·e expert·e ou équipe proposée, incluant le ou les curriculum vitae en annexe;
7. Deux références clients avec coordonnées.

11 Dépôt des propositions

Les propositions doivent être envoyées par courriel au plus tard le vendredi 27 octobre 2025 à 17 heures et adressées à :

Élodie Flower
Coordonnatrice – stratégie internationale, ACUFC
Courriel : eflower@acufc.ca